

65520 - Fonds d'attractivité

**Contrats Départementaux - Fonds de développement et
d'attractivité - Rénovation du complexe sportif de
DETWILLER**

CP/2020/313

Service chef de file :

J3-Collèges

J360 - Service du Sport

Résumé :

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin a décidé, par délibérations n° CD/2016/158 du 8 décembre 2016 et CD/2017/004 du 20 mars 2017 de développer un partenariat renforcé avec les acteurs locaux au travers de Contrats départementaux de développement territorial et humain.

Ces contrats constituent le volet stratégique du partenariat engagé par le Département avec les acteurs locaux sur la période 2018 – 2021. Ils ont vocation à traduire une ambition collective à l'échelle de chaque territoire d'action du Département et à définir les enjeux prioritaires d'aménagement et de développement co-construits avec les acteurs des territoires.

Dans ce cadre, le Conseil Départemental a approuvé le Contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Ouest, le 11 décembre 2017.

Le présent rapport propose à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention d'un montant de 1 179 600 € à la Commune de Dettwiller au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité (FDA) et d'approuver les termes des projets de convention de partenariat et d'utilisation des équipements sportifs annexés, ainsi que la convention financière qui en découle, pour la réhabilitation et l'extension du complexe sportif de Dettwiller.

La volonté du Département est d'accompagner le développement des territoires sur la durée, en déployant des politiques publiques structurantes qui répondent aux besoins des habitants, des associations, des entreprises. L'ambition est de favoriser la construction de territoires forts, à la fois producteurs de richesse économique (tissu industriel, tourisme, énergies ...) et de territoires d'avenir pour leurs habitants. L'enjeu commun est l'alliance des territoires, l'alliance des compétences et l'alliance des acteurs autour de projets fédérateurs.

Le Contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Nord, approuvé par le Conseil Départemental le 11 décembre 2017 (délibération n°CD/2017/077), constitue un nouveau cadre de partenariat entre le Département du Bas-Rhin et les acteurs locaux disposés à travailler ensemble autour d'enjeux prioritaires et d'une ambition collective au service des solidarités humaines et territoriales, du développement et de l'aménagement des territoires.

La Commune de Dettwiller a approuvé le Contrat départemental de développement territorial et humain du Territoire d'Action Ouest lors de sa séance du 8 mars 2018.

Le projet de réhabilitation et d'extension du complexe sportif de Dettwiller s'inscrit dans les enjeux prioritaires et objectifs opérationnels suivants :

- « Assurer la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes » :
 - Améliorer l'offre en équipements sportifs pour les collégiens ;
- « Conforter, maintenir et pérenniser l'offre de services au public » :
 - Conforter l'accueil et l'accompagnement de tous les publics aux services.

La réhabilitation et l'extension du complexe sportif de Dettwiller

Le complexe sportif a été construit en 1986. Il présente des signes avancés de vétusté : bardage métallique dégradé, dallage et sol sportif fissuré, chauffage au sol électrique énergivore et inadapté aux usages, surfaces vitrées provoquant de la surchauffe en été, des vestiaires vétustes et sous dimensionnés, une acoustique défailante ...

La Commune de Dettwiller a décidé de :

- remplacer la toiture et isoler l'enveloppe du complexe sportif ;
- remplacer le sol sportif ;
- aménager des locaux de rangement ;
- construire une extension en façade ouest sur deux niveaux avec 6 vestiaires et un club house mutualisé entre les différentes associations ;
- transformer le terrain de football d'entraînement en terrain d'honneur en herbe ou en gazon synthétique.

Les engagements de la Commune de Dettwiller

Dans le cadre de la co-construction du projet, la commune s'engage, entre autre, à mettre à disposition gratuite du collège Tomi Ungerer et pendant 8 ans, à partir de la réception des travaux, l'ensemble des équipements sportifs communaux : complexe sportif, terrains de football, piste d'athlétisme ;

Les engagements de l'association Hochfelden Dettwiller Handball (HDH)

Le HDH s'engage à mettre en œuvre son projet de développement sportif axé, entre autres, sur la promotion du handball féminin, sur le développement de la pratique des personnes en situation de handicap, sur la création d'une section sportive scolaire Handball avec le collège Tomi Ungerer...

Les engagements de l'association Sporting Club de Dettwiller (SCD)

Le SCD s'engage à créer une section sportive féminine, à pérenniser et renforcer l'entente des « trois rives » (Dettwiller, Lupstein et Steinbourg) qui compte déjà plus de 140 jeunes entre 5 et 18 ans et à développer la section vétérans voire créer une section super vétérans.

Les engagements du Département :

Le Département s'engage à :

- co-financer les travaux de réhabilitation et d'extension du complexe sportif de Dettwiller ;
- mobiliser son ingénierie en faveur de ce projet sous la forme de conseils gratuits et ponctuels à la Commune de Hoerdts durant la phase de conception et de réalisation de l'ouvrage ;
- activer ses dispositifs d'aide à l'enseignement de l'EPS et à la pratique sportive au collège (aide à l'acquisition de matériel sportif destiné à l'EPS, soutien aux Sections Sportives Scolaires...).

Proposition de plan de financement

Plan de financement de la réhabilitation et de l'extension du complexe sportif

Le coût de ce projet s'élève à 3 922 000 € HT.

Dépenses en HT		Recettes en HT	
TOTAL TRAVAUX (options comprises)	3 514 000 €	Etat-DETR	786 400€
		Département	1 179 600€
		Région	196 600€
MAITRISE D'ŒUVRE (options comprises)	400 000 €	Autofinancement	1 769 400 €
Programmiste	18 000€		
TOTAL HT	3 932 000 €	TOTAL HT	3 932 000 €

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer à la Commune de Dettwiller une subvention au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité d'un montant de 1 179 600 €, soit 30 % d'une dépense prévisionnelle éligible de 3 932 000 € HT.

La Commission Territoriale Ouest, réunie le 17 septembre 2020 a émis un avis favorable à ces propositions.

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible l'AP engagé) sur (non	Montant proposé
FAED 2018/1	G 2018 2021 Fonds d'Attractivité et Développement	96 000 000 €	21 593 543 €	1 179 600 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- approuve dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers du Contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Ouest, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin au projet de réhabilitation et d'extension du complexe sportif de Dettwiller ;

- dit que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet, notamment par des conseils ponctuels des services de la Mission Education Sport et Jeunesse ;

- attribue une subvention d'investissement d'un montant de 1 179 600 € à la Commune de Dettwiller au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité pour la réhabilitation et l'extension du complexe sportif de Dettwiller ;

- approuve les termes du projet de convention partenariale à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Commune de Dettwiller, l'association Hochfelden Dettwiller Handball et Sporting Club Dettwiller, joint en annexe à la présente délibération, et autorise son Président à signer cette convention ;

- approuve les termes du projet de convention d'utilisation des équipements sportifs de Dettwiller par le collège Tomi Ungerer à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Commune de Dettwiller et le collège, joint en annexe à la présente délibération, et autorise son Président à signer cette convention ;

- approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département du Bas-Rhin et la Commune de Dettwiller, pour permettre le versement de la subvention précitée, joint en annexe à la présente délibération et autorise son Président à signer cette convention ;

Strasbourg, le 06/10/20
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY